



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 21 SEPTEMBRE 2023**

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 1.2. Approbation du Procès-Verbal des délibérations de la séance ordinaire du 29 juin 2023
- 1.3. Représentation de la Communauté de Communes auprès d'organismes extérieurs
 - 1.3.1. Pôle d'Equilibre Territorial Bruche-Mossig : Désignation des délégués auprès du Groupe d'Action Locale pour LEADER 2023-2027
 - 1.3.2. Agence de Développement d'Alsace (ADIRA) : Adoption des statuts et désignation d'un représentant à l'assemblée générale
- 1.4. Rapport sur la société d'économie mixte « LE FOYER DE LA BASSE-BRUCHE » - Année 2022
- 1.5. Dispositif « PETITES VILLES DE DEMAIN » : Convention d'opération de revitalisation de territoire

2. FINANCES, BUDGET ET RESSOURCES HUMAINES

- 2.1. Finances et Budget
 - 2.1.1. Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (F.P.I.C.) : Répartition libre
 - 2.1.2. Tour-Vélo – Edition 2023 : Attribution de subventions aux associations participantes
 - 2.1.3. Aires d'accueil des gens du voyage : Convention 2023 entre l'Etat, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Communauté de Communes, en application de l'article L.851-1 du Code de la Sécurité Sociale pour la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 2.2. Ressources Humaines
 - 2.2.1. Administration Générale - Mise en place et désignation du référent déontologue pour les élus
 - 2.2.2. Piscines - Création d'un poste d'agent technique sous contrat d'apprentissage
 - 2.2.3. Organisation d'une fête de Noël pour le personnel

3. DEVELOPPEMENT LOCAL, SPORTS ET LOISIRS

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE PISCINE A MUTZIG : CHOIX DE L'EQUIPE DE MAITRISE D'ŒUVRE

4. DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES

- 4.1. Zone d'activités "ACTIVEUM", 4^{ème} tranche : Mise en souterrain des lignes haute tension au droit de la zone
- 4.2. Zone d'activités "ECOPARC" :
 - 4.2.1. Implantation d'un groupement d'entreprises – Soustraction de volume en zone inondable : Conclusion d'une convention de compensation de soustraction de volume en zone inondable avec la Ville de MOLSHEIM
 - 4.2.2. Régularisation foncière avec la Ville de MOLSHEIM
 - 4.2.3. Régularisation foncière avec la SCI TRIDENT

5. **TOURISME**

CONVENTION D'OBJECTIFS DE L'OFFICE DE TOURISME DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG : AVENANT N° 1

6. **AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE – ACTUALISATION 2023 : AVIS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

7. **LOGEMENT**

COMMUNE DE SOULTZ-LES BAINS – ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 8 RUE DES SCEURS : REGULARISATIONS FONCIERES AVEC LA COMMUNE

8. **QUESTIONS ORALES**

Conformément à l'article 10 du Règlement Intérieur.

9. **DIVERS ET COMMUNICATION**